

- Thomas W. Kierans, ingénieur-conseil des Ressources minières et hydrauliques, Sudbury (Ontario),  
 G. B. Langford, directeur de l'Institut des Grands lacs, Université de Toronto,  
 Dean Wenborne, président de la French River Resorts Association, French River (Ontario).

5. Le Comité a conclu ce qui suit et soumet les recommandations suivantes:
- a) La coordination est insuffisante entre les divers ministères et les organismes du gouvernement fédéral en ce qui concerne la réglementation du débit et de la maîtrise des eaux des Grands lacs et du fleuve Saint-Laurent.

*Recommandation:*

Le Comité recommande que le gouvernement fédéral étudie immédiatement la possibilité d'établir un organisme central ou une autorité qui exercerait le plein contrôle sur la maîtrise des eaux y compris les débits et le mesurage des eaux.

- b) L'étude qu'accomplit actuellement la Commission mixte internationale sur les moyens d'étendre la réglementation actuelle des eaux des Grands lacs est de la plus haute importance et doit se poursuivre de toute urgence.

*Recommandation:*

Le Comité recommande que le gouvernement fédéral s'efforce par tous les moyens d'obtenir sous peu de la Commission mixte internationale un rapport sur la possibilité et le coût d'étendre le système actuel de contrôle sur le réseau des Grands lacs surtout à la sortie des lacs Michigan-Huron.

- c) La dérivation des cours d'eau coulant vers le nord dans les provinces d'Ontario et du Québec vers le réseau des Grands lacs pourrait aider à résoudre le problème pour ce qui est de maintenir le niveau des eaux des Grands lacs et du Saint-Laurent.

*Recommandation:*

Le Comité recommande que le gouvernement fédéral envisage immédiatement la possibilité d'étudier d'abord provisoirement et plus tard dans le détail (frais, bénéfices et besoins prévus, etc.) sur la dérivation des rivières coulant vers le nord dans le Québec et l'Ontario vers le réseau des Grands lacs, et que le gouvernement fédéral obtienne sans tarder le consentement de l'Ontario et du Québec à collaborer avec le gouvernement fédéral pour réaliser une étude de cette nature.

- d) La construction d'ouvrages en aval ou en amont de Montréal pourrait aider à brève échéance à résoudre le problème du niveau des eaux du port de Montréal, du lac St-Louis et peut-être même du lac Ontario.

*Recommandation:*

Le Comité recommande que le gouvernement fédéral accélère ses études actuelles sur la possibilité de construire des ouvrages en aval ou en amont de Montréal pour résoudre à brève échéance le problème des niveaux de l'eau du fleuve Saint-Laurent et des Grands lacs.

- e) Il n'y a pas suffisamment de renseignements pour déterminer l'importance des pertes subies par le Canada et les États-Unis par suite